



BROYAGE A DOMICILE DES DÉCHETS VERTS ET PROMOTION DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE SUR LE GRAND CHALON



Localisation : Chalon-sur-Saône

Territoire concerné :
109 000 habitants / 39 communes / zone urbaine

Maîtrise d'ouvrage : Le Grand Chalons

Début du projet : Mars 2007



Présentation de l'opération

DESCRIPTION

Après une phase de test sur la seule commune de Varennes-le-Grand, le Grand Chalons a lancé, en mars 2007, sur les 39 communes de son territoire, un service gratuit de broyage à domicile des déchets de jardin. Ce service s'est accompagné de la mise à disposition de composteurs individuels et de bio-seaux de cuisine pour la somme de 15 €. Une équipe de 5 personnes est mobilisée : un encadrant et quatre agents en contrat d'insertion pour le broyage.

CONTEXTE

Jusqu'en 2007, 13 000 tonnes de déchets verts étaient apportés dans les déchèteries du Grand Chalons, auxquelles s'ajoutaient près de 1 000 tonnes collectées en centre ville. Ces quantités représentaient au total un tiers des apports reçus en déchèteries et un quart des déchets ménagers collectés sur l'agglomération. Les déchets verts étaient acheminés vers la plate-forme de compostage de Granges, située à 20 km, pour un coût de transport et de traitement de 40 € par tonne.

Devant ce constat, le Grand Chalons a décidé de mettre en place un service de broyage à domicile des déchets de jardin et de développer le compostage domestique afin de réduire les quantités de déchets verts gérés par la collectivité. Ceci s'inscrivait dans un programme plus large de prévention des déchets initié en 2005. A cette occasion, des groupes de travail d'élus avaient été constitués sur différentes thématiques, dont la réduction des déchets verts.

Caractéristiques de la gestion des déchets

Tonnage annuel déchets ménagers et assimilés (DMA) collecté (hors gravats) : 53 220

Organisation de la gestion du service déchets :

- Collecte ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - Collecte sélective du verre
 - Collecte sélective des recyclables secs
 - Collecte sélective des bio déchets ou déchets verts seuls : régie
 - Déchèteries : marché de prestations
- } Non homogènes sur le territoire (régie et marché de prestation)

Equipements de collecte et de traitement :

- Nombre de déchèteries : 12
- Mode de collecte des recyclables secs : mixte
- Mode de collecte du verre : apport volontaire
- Site de traitement des OMR : en dehors du territoire

Mise en œuvre de l'opération

GRANDES ÉTAPES

Matériel, fournisseurs et prestataires

- Composteur en bois de 350 litres

Fournisseur :
Centre d'Aide par le Travail
CRISSEY (71)

- Broyeurs de branches :
4 broyeurs pour branchage jusqu'à 5-6 cm de diamètre, un broyeur pour les petits branchages

Fournisseur :
Etablissement Cottet
SENNECEY-LE-GRAND (71)

- Etude du gisement potentiellement mobilisable par un test sur une commune pilote (Varennes-le-Grand / 660 foyers) : pendant 3 mois, 6 familles ont pesé les déchets de cuisine qui étaient habituellement déposés dans le bac OMR, à l'aide de balances mises à disposition. Le gisement a ainsi été évalué à 80 kg/hab/an ; les quantités de déchets de jardin broyés ont été en moyenne de 70 kg/hab/an.
- Définition d'objectifs pour 2 ans (2007 et 2008) :
→ Equiper 1 000 foyers d'un composteur individuel, soit 200 tonnes de déchets détournés et 11 000 € d'économies en transport et traitement.
→ Réaliser 2000 opérations de broyage, soit 280 tonnes de déchets verts détournés et 12 000 € d'économie en transport et traitement.
- Recrutement de 4 personnes en Contrat Avenir et formation du personnel (formation de maîtres composteurs et formation à l'animation et à la gestion des conflits).



Crédit photos : Grand Chalonn

RESSOURCES

Moyens humains

Quatre agents pour le broyage (employés sur une base de 26 h/semaine en Contrat Avenir) et un encadrant.

Moyens financiers (montants exprimés TTC)

	Coûts	Recettes
Equipement	130 000 €	
Aide ADEME - CG		30 000 €
Vente composteurs		15 000 €
TOTAL EQUIPEMENT	130 000 €	45 000 €
Communication	6 000 €	
Aide ADEME - CG		3 000 €
TOTAL COMMUNICATION	6 000 €	3 000 €

Éléments de bilan

BILAN ENVIRONNEMENTAL

Les objectifs fixés sur deux ans en termes de flux de déchets détournés n'ont pas été complètement atteints : 742 composteurs distribués (pour un objectif de 1 000) et 615 opérations de broyage réalisées (pour un objectif de 2 000). L'opération de compostage n'a touché que 3 % du gisement et celle de broyage à peine 1 % des quantités de déchets verts collectés en déchèteries.

Cette opération de broyage et compostage à domicile permet cependant de détourner annuellement 253 tonnes de déchets soit des déchèteries, soit des ordures ménagères, et donc d'éviter leur transport et leur traitement. Elle a également permis une sensibilisation importante des foyers concernés.

BILAN SOCIAL

- Fabrication des composteurs par un Centre d'Aide par le Travail (CAT)
- Embauche de 4 personnes en voie d'insertion pour le broyage
- Liens tissés avec la population, élément majeur pour une bonne sensibilisation
- Bonne satisfaction de la population vis-à-vis des services proposés

BILAN ECONOMIQUE

Coût annuel du service de broyage compostage (calculé sur la base de 500 composteurs sur une moyenne de 615 opérations de broyages)

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Moyens humains (salaires chargés)		
4 agents en contrat avenir (26 h hebdo)	48 000 €	
Aide Etat + Conseil général - 4 contrats avenir		43 000 €
1 encadrant (agent de maîtrise du Grand Chalons à 50 %)	15 000 €	
Moyens matériels		
Equipements de sécurité	500 €	
Affûtage, recharge couteaux, changement filtres à air, interventions diverses	4 000 €	
Carburant (véhicules + broyeur)	3 500 €	
Moyens de communication		
Guides de broyage et de compostage	2 000 €	
Subventions du FDMD*		1 000 €
Economies liées au détournement des déchets verts 105 t/an		4 500 €
Economies liées au détournement des déchets fermentescibles 150 t/an		5 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	73 000 €	53 500 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Moyens matériels (amortissement sur 5 ans)		
4 broyeurs (branches de gros diamètre)	4 800 €	
1 broyeur (branches de petit diamètre)	560 €	
500 composteurs	48 000 €	
1 000 bio-seaux	2 400 €	
Participation des habitants à l'acquisition de composteurs (15 € l'unité)		7 500 €
Aide participation FDMD* (composteur – broyeur)		20 250 €
TOTAL INVESTISSEMENT	55 760 €	27 750 €
COUT NET DU SERVICE (TTC)	47 510 €	

Contact

Philippe POIRIER
Responsable tri, recyclage, prévention des déchets et chargé de communication
LE GRAND CHALON
Pôle Environnement et Eau
1 rue Paul Sabatier
71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél. : 03 85 43 86 11
philippe.poirier@legrandchalon.fr

“ Pour pouvoir développer le compostage domestique, il est nécessaire de s'inscrire dans une communication locale. Il faut petit à petit tisser une toile avec des correspondants locaux. ”

Philippe POIRIER

*FDMD : Fonds Départemental de Maîtrise des Déchets

Enseignements

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Le service de broyage a été assuré par **une équipe compétente** qui a consacré un temps important à l'information des habitants : 20 minutes en moyenne par intervention d'1h30. Un travail de qualité a été fourni, et la sécurité des chantiers a été assurée.
- Le suivi de l'opération a été efficace**, notamment grâce à une enquête de satisfaction réalisée au bout d'un an, qui a permis de délivrer à nouveau des conseils aux usagers et d'améliorer le service proposé.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pour le compostage :

- La distribution des composteurs réalisée presque uniquement lors de journées portes-ouvertes (environ 4 par an) s'est avérée insuffisante : nécessité de proposer la remise de composteurs sur demande et d'en laisser également à disposition dans les communes.
- La communication sur l'opération aurait mérité d'être plus importante, notamment au niveau local : nécessité d'être plus présent lors d'événements locaux, de disposer de relais d'information locaux et de multiplier les canaux de communication.
- Un seul modèle de composteur était proposé, correspondant à de petites superficies (habitat pavillonnaire), ne répondant pas à toutes les attentes.

Pour le broyage :

- Le nombre de broyages effectués a été limité par les effectifs disponibles : seulement 4 personnes embauchées à 26h/semaine avec un broyage qui se fait uniquement en semaine. Pour toucher les 20 000 foyers potentiellement concernés, il aurait fallu disposer d'une équipe 5 fois plus importante.
- Les 4 broyeurs achetés initialement étaient adaptés aux branchages d'un diamètre pouvant aller jusqu'à 5 à 6 cm et non aux tout petits branchages qui "passent à travers" : il a été nécessaire d'acquérir un broyeur spécifique pour ces petits branchages. Il est donc dorénavant envisagé de réaliser les interventions en deux temps : un pré-repérage du gisement à broyer et de son environnement avec une information de l'habitant, et une intervention ultérieure pour le broyage.

ÉLÉMENT(S) DE REPRODUCTIBILITÉ ET/OU DE TRANSFÉRABILITÉ

Cette expérience est facilement reproductible. Un moyen de réduire les coûts du service de broyage à domicile est de faire appel à du personnel en contrat d'insertion.

Perspectives

- La promotion du compostage à domicile va se poursuivre avec un objectif de 500 composteurs distribués par an. Pour atteindre cet objectif, la collectivité souhaite démultiplier la communication à un niveau local : travail avec un groupe d'élus qui seront des relais de communication, rencontres avec l'ensemble des maires et constitution d'un réseau de correspondants locaux parmi les élus et parmi la population. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont prévues à destination des scolaires ainsi que des services techniques des écoles pour composter leurs déchets d'espaces verts. La communication sera en outre élargie à tous les types de compostage, notamment en tas.
- Une opération test de compostage en pied d'immeuble sera lancée en 2009.
- Le service de broyage à domicile va devenir un service complémentaire. Le broyage des déchets verts apportés en déchèteries se fera directement sur place avec 3 débouchés possibles pour le broyat :
 - les services techniques des communes (dont les apports de déchets verts sont importants en déchèteries) ;
 - le compostage en habitat collectif (le broyat apportera des matières ligneuses complémentaires) ;
 - les particuliers.



ALTERRE BOURGOGNE

9 bd Rembrandt
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 44 30
Fax : 03 80 68 44 31
www.alterre-bourgogne.fr